



Suite refus congés, employé pose arrêt de travail pour partir en

Par **Bellamie12**, le **20/05/2014** à **14:00**

Bonjour,

un de nos employés a demandé la semaine dernière une semaine de congés pour accompagner son enfant en voyage scolaire. Les congés étant fixés en accord avec l'ensemble des employés au mois de février, on a refusé. Il est maintenant en arrêt maladie. Nous sommes sûrs qu'il est parti pour ce voyage. Qu'est-ce que nous pouvons faire?

Merci pour vos réponses.

Par **Legalacte**, le **20/05/2014** à **14:48**

Bonjour,

Il existe des sociétés qui peuvent contrôler les arrêts maladie des salariés, vous pouvez en utiliser une pour effectuer ce contrôle.

Par **P.M.**, le **20/05/2014** à **16:48**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir pour faire appel à une telle entreprise de contrôle si l'employeur verse un complément par rapport aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale et par ailleurs si le salarié a droit à des sorties libres d'après l'arrêt-maladie...